AS.RI.EU.PE.
Association des Riverains Etats-Unis Pershing
138, avenue des Etats-Unis
78000 Versailles
Email : asrieupe@gmail.com
Site internet : www.asrieupe.org



Versailles, novembre 2026

Les échos du Pavillon N°65

ISSN 2610-1971

Editorial

En cette fin d'année 2026, nous avons le plaisir de vous informer de notre événement « Assemblée Générale » samedi 5 décembre 2026, 9h30, salle Marcelle Tassencourt (7Bis rue Pierre Lescot).
Moments de convivialité, nous serons très heureux de vous y rencontrer.

Notre site internet www.asrieupe.org vous informe des dossiers en cours, de la réglementation, des événements concernant notre quartier et notre Ville.

Jean-Luc JARROIR,
Président AS.RI.EU.PE.

Sommaire

- Invitation « Assemblée Générale » samedi 5 décembre 2026, 9h30
- Le risque incendie et nos forêts
- Vous avez dit canicule ?
- Réaménagement de l'avenue Villeneuve L'Etang
- Site « Bassin de Picardie »
- Réaménagement de la rue du général Pershing
- Abattage de 2 arbres
- Travaux station TOTAL
- Commandes de livres

Evénement « Assemblée Générale » samedi 5 décembre 2026.

CONVOCATION

Vous êtes habitant du quartier Pershing Etats-Unis

A titre individuel ou par le biais de votre copropriété, vous êtes membre de l'AS.RI.EU.PE. Vous êtes donc cordialement invités à participer à l'Assemblée Générale de votre association qui aura lieu le :

Samedi 5 décembre 2026 de 9h30 à 12h30 à la Salle de réunion Marcelle Tassencourt

(gymnase Richard Mique, 7Bis rue Pierre Lescot)

Cette Assemblée générale aura pour invités d'honneur :

- **M. François de Mazières**, maire de Versailles
- **Mme Annick Bouquet,** maire-adjoint déléguée à la petite enfance
- **Mme Claire Chagnaud-Forain**, maire-adjoint déléguée à l'enseignement, aux activités périscolaires, à la restauration scolaire, et conseillère départementale
- **Mme Emmanuelle de Crépy**, maire-adjoint déléguée à la culture et à la concertation

Ordre du jour

9 h 30 Débat avec nos invités sur les thèmes suivants :

- Site du bassin de Picardie : A quand le démarrage des travaux ?
- Rue du général Pershing : A quand le démarrage des études pour le réaménagement de cette rue (sécurité des passages Piétons (au vu de l'accident du 25 octobre 2026), piste cyclable, revêtement trottoirs, …) ? Entrée de ville.
- La Mairie a-t-elle travaillé avec l'ONF sur les risques incendie dans nos forêts ?
- Le service des Espaces verts pourraient-ils conseiller les résidences qui ont des arbres donnant sur les rues (Pershing, Etats Unis, Lemercier, Villeneuve l'étang..) ?
- Evolution concernant la gestion des bio déchets ?
- Qu'en est-il des travaux au niveau du pont de l'A13 à Vaucresson ?
- Possibilité d'ajout d'une place handicapé au niveau du 116 avenue des Etats-Unis ?
- Petite enfance : quels sont les projets pour 2027 ?

10 h 30 Rapport moral et rapport financier puis vote

11 h 45 Election des membres du Conseil d'Administration

12 h 00 Clôture Assemblée Générale

Notre quartier, c'est notre quotidien. C'est le moment d'en parler !

✂----------

Association des Riverains Etats-Unis Pershing (AS.RI.EU.PE.) **Bon pour pouvoir***

Je, soussigné(e).....

dans l'incapacité d'être présent(e) à l'Assemblée Générale du 5 décembre 2026, donne pouvoir de me représenter à :

M/Mme.....

Je suis candidat(e) au Conseil d'Administration : oui ❑

Nom et prénom : .....

Versailles, le .....

* A remettre au président de votre Conseil Syndical ou à envoyer au siège de l'Association AS.RI.EU.PE. 138 avenue des Etats-Unis 78000 Versailles

Le risque Incendie et nos forêts

Résumé de l'intervention de Monsieur Pierre-Emmanuel Savatte, directeur de l'agence ONF Ile-de-France Ouest lors de l'Assemblée générale des Amis des Forêts de Versailles et Fausses Reposes du 5 septembre 2026 :
Le risque zéro d'un incendie dans nos forêts de Versailles et Fausses-Reposes n'existe évidemment pas. Il y a lieu néanmoins d'en relativiser l'occurrence et les conséquences.

Quelques rappels.

- Plus de 90 % des départs de feux en forêt sont d'origine humaine. Nonobstant les pyromanes qui sont difficiles à gérer, la première précaution pour éviter de tels fléaux est de respecter les règles de bon sens du comportement en forêt : ne pas fumer, ne pas faire de feux ni de barbecues.
- Les incendies en forêt sont de trois types : les feux au sol ou en sous-sol (ex. Fontainebleau), les feux de broussaille (ex. Meudon) et les feux de cimes (ex. Saumos en Gironde).
- La topographie influe sur les vitesses de propagation d'un incendie en accélérant la progression des flammes sur les zones en pente.
- Les résineux ont tendance à brûler plus aisément et plus rapidement (feu de cimes), les feuillus résistent mieux (feu de sol et de broussaille) mais ceux qui sont mal implantés (nature du sol, exposition, réserve en eau du sol, etc.) peuvent s'avérer aussi sensibles au départ de feu.

Situation de nos massifs.

- Avec les modifications du climat (canicules plus longues et plus fréquentes, précipitations plus intenses et plus irrégulières) des espèces d'arbres poussant traditionnellement sous nos latitudes vont disparaitre, d'autres vont s'adapter et des espèces plus méridionales vont migrer. C'est le sens des régénérations en cours dans nos forêts visant à mieux adapter les essences. Les espèces à planter sont le fruit de recherches dont les résultats se trouvent sur le site Internet https://climessences.fr/.
- En période de fortes chaleurs, l'O.N.F. et les sapeurs-pompiers suivent quotidiennement l'évolution des facteurs de risque. Dès lors que la règle des trois 30 (température de l'air supérieure à 30°C, hygrométrie inférieure à 30 et vitesse du vent supérieure à 30 km/h) est atteinte, ces deux entités mettent en position des véhicules d'intervention rapide sur les zones à risque.
- Les arbres ne redoutent pas tant la chaleur que le manque d'eau. Certains se mettent en mode survie en cas de stress hydrique en conservant une irrigation interne de certaines grosses branches et en arrêtant celle d'autres grosses branches, d'où un risque aggravé de chutes de branches desséchées.

Que faire ?

- Pour les riverains de la forêt : débroussailler, ne pas faire de barbecue, ne pas stocker du bois sec trop près de la bordure forestière et faire preuve de vigilance.
- En cas de constatation d'un départ de feu, appeler le 18 (sapeurs-pompiers), si possible en géolocalisant le lieu.
- Sensibiliser la population pour éviter les comportements à risque.

Dominique Daudon, Administrateur de l'ASRIEUPE

ASRIEUPE : Vous avez dit canicule ?

Savez-vous pourquoi la consommation de gaz augmente en période caniculaire comme en hiver ?

C'est en raison de l'utilisation massive de la climatisation qui fait grimper la demande d'électricité, surtout le soir, alors que durant ces périodes les capacités du parc nucléaire sont réduites du fait de l'impossibilité de le refroidir par les cours d'eau déjà trop chauds et que le soir la production électrique photovoltaïque s'arrête.

La climatisation généralisée aggraverait donc le réchauffement général de notre planète car elle produit indirectement des émissions de gaz à effet de serre supplémentaires. De plus elle produit des nuisances sonores et un réchauffement local désagréable.

Chez nous Il y a ceux qui climatisent et la majorité des autres qui subissent.

L'isolation thermique de son logement est la première protection contre l'entrée de l'air chaud extérieur : fermeture des fenêtres, fermeture des volets devant chaque baie vitrée, et isolation thermique des murs de préférence par l'extérieur pour conserver les effets bénéfiques de l'inertie thermique des murs en pierre, en briques pleines ou en béton. Souvenez-vous de la fraîcheur des maisons anciennes en période de chaleur estivale.

Sous les toits privilégiez un isolant dense comme la laine de bois et assurez-vous qu'il existe une circulation d'air entre l'isolation et la couverture : quatre centimètres sont recommandés. Les tuiles de terre cuite protègent mieux que les bacs en acier ou le zinc, mieux également que l'ardoise. Pour les toitures horizontales privilégiez les teintes claires ou la végétalisation.

Si les nuits sont fraîches il convient d'ouvrir les fenêtres et les volets pour ventiler et remplacer l'air chaud intérieur par de l'air extérieur plus frais. Ce renouvellement d'air est plus rapide lorsque le logement dispose de deux orientations opposées que lorsqu'il est mono-orienté.

Si cela est possible, on peut entre-ouvrir un châssis de toit en haut de la cage d'escalier qui va aspirer naturellement et plus vite l'air chaud durant la nuit, air chaud des parties communes et air chaud de chaque logement en ouvrant la porte palière et l'une des fenêtres. C'est ce que l'on nomme l'effet Venturi, méthode très répandue dans les pays chauds. Ce refroidissement naturel peut s'amplifier encore si vous exploitez le stock d'air frais des caves, mais surtout pas l'air des parkings en sous-sol !

Vous pouvez enfin ajouter des brasseurs d'air en plafond des pièces principales, chambres et salon.

Lors de l'élaboration des DTG et PPT des copropriétés il est important de se préoccuper des travaux à envisager pour le confort d'été même si, à ce jour, ils ne sont valorisés ni pour les aides de l'Etat, ni sur les étiquettes énergétiques. Pire certains travaux efficaces pour le confort d'hiver peuvent s'avérer contreproductifs pour le confort d'été : exemple l'isolation thermique des murs par l'intérieur qui prive le logement de l'inertie thermique de ses murs.

Pierre Luc Langlet , Administrateur de l'ASRIEUPE

Réaménagement de l'avenue Villeneuve L'Etang :



A fin octobre 2026, reste le marquage au sol à effectuer.

Site « Bassin de Picardie » :

Une étude est en cours sur la sécurité du site.
Nous attendons le démarrage des travaux d'installation par la Mairie de jardins familiaux.

Réaménagement de la rue du général Pershing :

Nous attendons le démarrage des études pour y sécuriser les passages Piétons et y installer notamment une piste cyclable.

Réponse à question d'une résidente du 24 Lemercier par Mme Bias Morin (Directrice des espaces verts) sur abattage de 2 arbres rue Pershing octobre 2026 :

Je vous remercie pour l'intérêt que vous portez aux arbres.
Ces 2 chênes étaient en observation depuis quelques années, avec un dépérissement de ces 2 arbres dû probablement à un sol minéral et un fort compactage du sol. : ils ont montré des signes de dépérissement avec de grosses charpentières mortes et la présence de capricorne et de champignon lignivore (au pied de l'arbre) : ce champignon se nourrit de bois mort. La visualisation de ce champignon nous a conforté dans notre suivi avec l'accélération de ce dépérissement. Au regard de sa situation géographique et en bord de RD et d'entrée de parc forestier j'ai demandé en urgence leur abattage. Nous avions déjà dû abattre un autre chêne sur ce site.
Ces arbres ne sont pas des arbres d'alignement et il n'y a donc aucune demande pour leur abattage spécifique à réaliser.
Ces arbres ne seront pas remplacés sur ce trottoir trop minéral et trop étroit, mais nous poursuivons notre campagne de plantations sur l'ensemble de la ville (Re St Symphorien, et A Richard par exemple à l'emplacement de places Vigipirate sans compter les plantations d'arbres dans les écoles). La proximité de la forêt et du parc de la Porte Verte sont des éléments fortement boisés et jouent déjà un rôle de climatiseur.
Charpentières :
Les branches charpentières d'un arbre sont **celles qui partent directement du tronc** de celui-ci. Sur ces branches se développent des branches secondaires, ou rameaux, et des ramilles.
Capricorne :
En zoologie, le capricorne est un insecte xylophage dont les larves creusent le bois (en particulier les résineux) et peuvent causer des dégâts importants dans les charpentes.

Travaux Station TOTAL :
Des travaux ont commencé à la station TOTAL pour permettre notamment d'installer des bornes de recharges électriques.

Commande de livres sur l'histoire de notre quartier :

Je souhaite acquérir :

- ❑ L'ouvrage *Versailles, des âmes près du corps - Petits-Bois, Jussieu, Picardie et Pershing*, Pierre DESNOS, 308 pages, ISBN 978-2-9531865-4-3 **25€ TTC** (prix public)
- ❑ L'ouvrage *Trois siècles d'eau à Versailles pour le Château et pour la Ville 1663-1964*, Jean SIAUD avec la collaboration de Pierre DESNOS, 120 pages, ISBN 978-2-9531865-0-5 **18€ TTC** (prix public)

Je joins un chèque du montant total correspondant à l'ordre de l'AS.RI.EU.PE. (Livraison gratuite)

Nom, Prénom : _____

Adresse : _____

À adresser à AS.RI.EU.PE. – M. Jarroir, 138 avenue des Etats Unis, 78000 Versailles